

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 V. 39** Vœu relatif à la dénomination d'un lieu rendant hommage à Françoise Mallet-Joris à Paris.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant la place et l'importance que Françoise Mallet-Joris a accordée à la France dans sa vie et son œuvre ;

Considérant l'avant-gardisme de son œuvre notamment par la publication « Le rempart des béguines » ;

Considérant sa carrière de parolière de Marie-Paule Belle ;

Considérant que Françoise Mallet-Joris est l'auteure de la chanson au grand succès « La Parisienne » ;

Considérant sa qualité de membre du comité du Prix Femina ;

Considérant sa qualité de membre de l'Académie Goncourt où elle siègera jusqu'en 2011 ;

Considérant l'influence féministe de son œuvre et son parti pris pour la liberté des mœurs ;

Considérant sa reconnaissance internationale,

Sur proposition de Nicolas Bonnet-Oulaldj, Raphaëlle Primet, Hervé Bégué et les élus-es Communistes-Front de gauche,

Emet le vœu :

Qu'un lieu porte en hommage le nom de Françoise-Mallet Joris.